



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Service régional de  
l'archéologie

Affaire suivie par :  
Jérôme PRIMAULT  
05 49 36 30 64

jerome.primault@culture.gouv.fr

Références : CP0790052100007-1

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

La Préfète de Région

Ciments Calcia  
Usine d'Airvault  
Rue du Fief d'Argent  
79600 AIRVAULT

À l'attention de Bruno Manivet,

Poitiers, le 19 avril 2021

**Lettre recommandée avec accusé de réception 1A 168 105 6956 9**

**Objet :** Archéologie préventive - Consultation préalable à un projet d'aménagement  
**Références :** AIRVAULT (DEUX-SEVRES), Ciments Calcia  
CP0790052100007  
Votre courrier du 1 avril 2021  
Livre V du Code du patrimoine

Monsieur,

Vous m'avez transmis un dossier relatif au projet visé en référence afin que j'examine s'il est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques. Cet envoi constitue une demande d'information préalable au titre de l'article R.523-12 du code du patrimoine. J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 12 avril 2021.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

En conséquence, je suis réputé(e) avoir renoncé à émettre des prescriptions d'archéologie préventive. Ce renoncement est valable cinq ans sauf si votre projet connaît des modifications substantielles ou si l'état des connaissances archéologiques sur ce territoire évolue.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de région,  
et par délégation,  
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation,  
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

  
Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE